

Intitulé	Enseignant « Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyages » (EFIV)
Affectation	1 - Ecole élémentaire Auguste Renoir - Arnage 2 - Ecole élémentaire Louis Blériot - Le Mans 3 - Ecole élémentaire de l'Epau - Changé Ecole de rattachement et écoles du département, liens avec les collèges dans un souci de continuité de parcours
Secteur d'intervention	Le département Sur demande des directeurs d'écoles en cohérence avec le protocole départemental, après validation de l'IEN responsable du dossier et après contact avec la coordonnatrice CASNAV 72
Missions	Selon le protocole départemental : - effectuer des évaluations en référence au Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture et les communiquer à l'équipe et au coordonnateur CASNAV 72 - réaliser des bilans scolaires - intervenir en groupes de besoins ou co-interventions, selon les besoins repérés des élèves - construire des parcours individualisés avec élaboration d'un projet pour chaque élève concerné. - créer un lien pédagogique entre les interventions spécifiques et la classe ordinaire - valoriser les parcours culturels de chacun des élèves - impulser la poursuite de parcours : scolarisation au collège (en présentiel) et les retours en classe après les vacances de printemps (aider à lutter contre l'absentéisme) - répondre aux sollicitations du coordonnateur du CASNAV - communiquer les emplois du temps actualisés au coordonnateur du CASNAV 72
Compétences / expérience / qualification requises	Enseignant ayant une solide expérience, notamment en CP Travail en équipe
Quotité	Obligations de service des enseignants du 1er degré